

Laval, le 6 mars 2019

## **CONVOCAION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

L'assemblée générale ordinaire de « GENERATIONS MOUVEMENT - Fédération de la Mayenne » se déroulera le :

**Vendredi 12 avril 2019 à 9h30 précises**  
**salle polyvalente de Laval (stationnement : voir annexes)**

**L'émargement et l'accueil des participants se feront à partir de 8h30.**

Les clubs, membres de la fédération, sont représentés par des délégués avec droit de vote de la manière suivante :

- de 1 à 50 adhérents : **par le président** ou son délégué membre du conseil d'administration
- de 51 à 100 adhérents : **par le président et un délégué** membre du conseil d'administration
- de 101 à 150 adhérents : **par le président et 2 délégués** membres du conseil d'administration
- à partir de 151 adhérents : **par le président et 3 délégués** membres du conseil d'administration

**Votre présence ou votre représentation sont importantes pour atteindre le quorum statutaire.**

**Les clubs non représentés perdront le bénéfice de l'aide financière accordée au Territoire ou Secteur (exemple : Fête de l'Amitié, aide à l'organisation d'évènements).**

La participation à l'assemblée générale est proposée **à tous les adhérents, sans droit de vote**, le but est d'associer un maximum d'adhérents au fonctionnement et à l'animation de leur fédération. Ils pourront aussi participer au repas et spectacle pour 30€ et le spectacle seul à partir de 14h pour 15€ avec **les chorales de la Mayenne** en lever de rideau et le spectacle « **C'est si bon !** » de la **Compagnie Citrus**.

**TRES IMPORTANT** : afin de gérer efficacement le nombre de repas et le nombre de participants au spectacle, nous vous demandons de répondre le plus rapidement possible à l'aide du coupon-réponse ci-joint et **au plus tard le 29 mars**.


Le conseil d'administration souhaite, à l'occasion de l'assemblée générale, honorer les présidents entrants et sortants depuis la dernière assemblée. Si votre club est dans ce cas, nous vous chargeons de les inviter pour qu'ils puissent vous accompagner (merci de nous en informer).

Vous trouverez en annexes l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire, un pouvoir à utiliser dans le cas où vous ne pourriez y participer personnellement, un questionnaire (si vous avez des questions à poser), un coupon pour le stationnement, les transports, les repas et le spectacle, à nous retourner avant le 29 mars 2019.

**Un repas chaud (vin et café compris), préparé par le traiteur « Le Relais » de St Quentin-les-Anges, sera servi à l'issue de l'assemblée générale.** Participation financière de 30 € par personne (repas + spectacle).

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Madame la présidente, Monsieur le président, l'expression de mes sentiments distingués.

**Le Président**  
**Bernard LECLERC**



**9h30 Accueil des présidents et délégués des clubs, des adhérents et des personnalités  
par le Président Bernard LECLERC**

Mot d'accueil du Maire de Laval ou de son représentant

**Ouverture de l'Assemblée générale ordinaire**

Désignation de 2 assesseurs, du Président et du Secrétaire de séance

**Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 18 avril 2018**

Proposition de vote à main levée pour l'ensemble des rapports

Rapport d'activité

Yvon DELCOURT, Président délégué

Présentation des séjours ANCV 2018-2019

**10h** Effectif et carte d'adhérent – situation exercice 2019      Jean-Pierre NOEL

**10h15** Rapport financier      Soizic AUBERT, Trésorière

Rapport du vérificateur aux comptes      Nicole FOUCAULT

Reconduction de la mission du vérificateur aux comptes

Affectation du résultat comptable

Cotisation 2020

Questions

Election des administrateurs du Collège III (entrants et tiers sortant)

Vote groupé à main levée

**10h30** Rapport moral et d'orientation du Président Bernard LECLERC

Questions et vote des rapports à main levée

**10h45** Interventions des représentants de la Fédération nationale : M. Daniel GRAND

et M. André TRELLEYER

**11h** Clôture de l'assemblée générale ordinaire

Interventions des personnalités présentes à la tribune

**11h30** Remerciements aux anciens Présidents de clubs et territoires

Présentation des nouveaux élus

Suivi du repas chaud servi à table

**14h** Après-midi récréatif

### **BON POUR POUVOIR**

1 pouvoir par personne en faveur d'un membre du conseil d'administration du **même club**

Je soussigné(e) .....

Président(e) ou délégué(e) (rayer la mention inutile)

du club de : .....

donne pouvoir à : .....

pour me représenter à l'assemblée générale ordinaire de « GENERATIONS MOUVEMENT - Fédération de la Mayenne »,  
en date du vendredi 12 avril 2019.

À ..... le .....

Signature de celui qui donne pouvoir

Signature de celui qui reçoit le pouvoir

**Merci de nous retourner si possible ce coupon rempli et signé avant le 29 mars 2019**



### **QUESTION(S) posées à l'assemblée générale**

Club de : .....

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**Merci de nous retourner ce coupon avant le 29 mars 2019**



### **BOITE A IDEES**

- pour améliorer le fonctionnement de la fédération départementale/Secteur/Territoire
- pour répondre à vos attentes : animation, sorties, voyages, séjours ANCV, formations diverses, communication, information, partenariat, moyens de se déplacer, lutte contre l'isolement, etc ...

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**Merci de déposer votre coupon dans l'urne à votre disposition à l'entrée de la salle polyvalente**

## ASSEMBLEE GENERALE

Vendredi 12 avril 2019

### **Repas + spectacle à 30 €, servi à table par le Relais de St Quentin-les-Anges (Jérôme TROTTIER)**

Cocktail Mexicain tranquille (sirop cactus, poire et ananas + Chardonnay)

Box d'écrasée de St Jacques et pétoncles sur mousseline de petits pois,  
mesclun et petits légumes à la vinaigrette de betteraves

Cuissot de porc confit 6h façon méchoui, sauce échalotes

Ecrasée de pommes de terre au lard et fines herbes

Tomate provençale

1/8 de camembert enveloppé

Bavarois poire et chocolat, sauce vanille et coulis de chocolat chaud

Café

Pain, eau Cristalline et vins compris

✂

INSCRIPTION

Coupon réponse concernant **DELEGUES ET ADHERENTS**

Le club ou l'association territoriale de :

.....

Désignation	Nb	Tarifs	Total
Sans repas			
Repas + spectacle		30 €	
Spectacle seul à partir de 14h		15 €	

Montant du chèque :

.....

**Coupon à retourner au plus tard le 29 mars 2019.  
Joindre impérativement le chèque à la commande.**

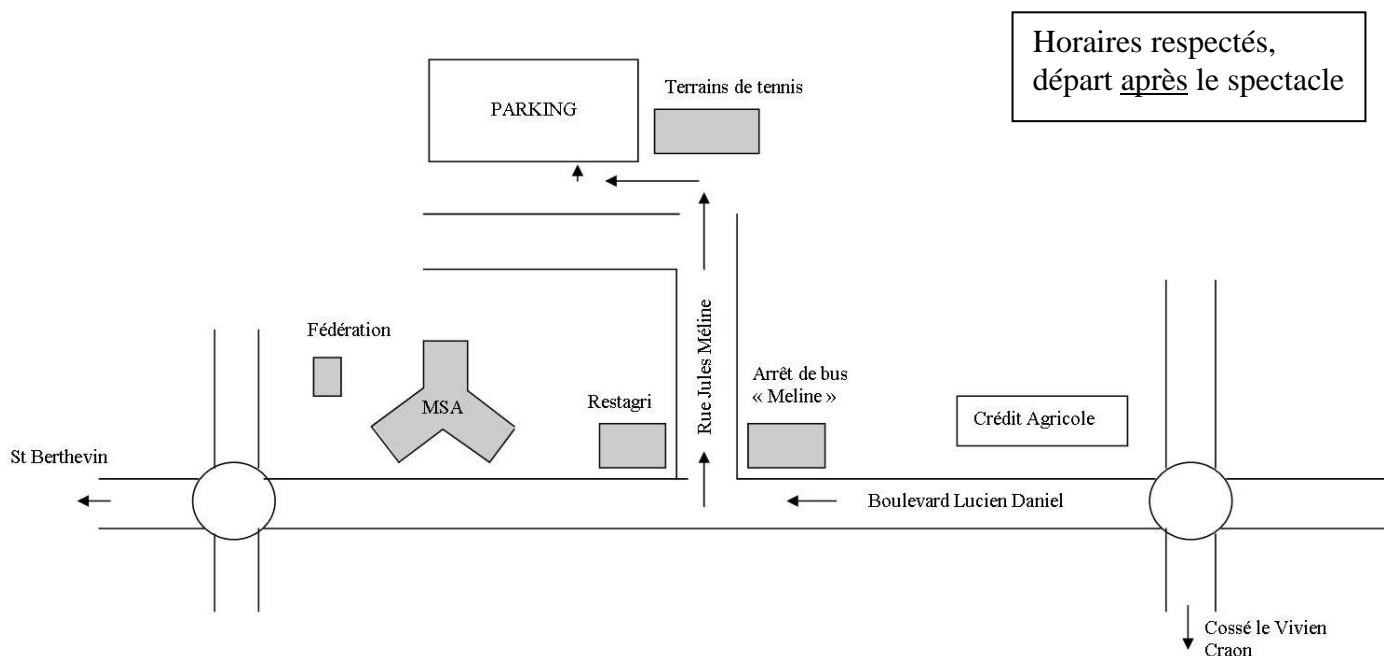
**Transports vers la salle polyvalente  
le jour de l'assemblée générale du vendredi 12 avril 2019  
exclusivement le matin et retour à 18h, après le spectacle**

Compte tenu des **difficultés de stationnement en centre ville**, nous renouvelons cette année les transports par navettes à partir de 2 zones de stationnement : le Foirail et le parking extérieur de la MSA.

Nous avons besoin de connaître précisément, **pour chaque point de départ choisi**, le nombre de personnes à acheminer vers la salle polyvalente.

Comme les autres années, nous vous encourageons à vous regrouper entre clubs voisins pour faire des voitures complètes (pour limiter le nombre de véhicules sur les parkings).

Pour les clubs du Sud-Mayenne et du Centre-Ouest : stationnement sur les parkings extérieurs derrière la MSA et la Fédération (76, boulevard Lucien Daniel à Laval), entrée rue Jules Meline  
et **départ du bus à l'arrêt « Meline » à l'intersection du boulevard Lucien Daniel et de la rue Jules Meline à 8h40 précises.**



✂ .....

**Assemblée générale du vendredi 12 avril 2019**  
**Parking MSA (8h40 le matin, retour à 18h)**

Club ou amicale de : .....

Nombre de voitures : .....

Nombre de personnes (délégués et adhérents présents toute la journée) à prendre le bus : .....

Coupon à retourner **au plus tard le 29 mars 2019.**

**Transports vers la salle polyvalente  
le jour de l'assemblée générale du vendredi 12 avril 2019  
exclusivement le matin et retour à 18h, après le spectacle**

Compte tenu des **difficultés de stationnement en centre ville**, nous renouvelons cette année les transports par navettes (**TUL**) à partir de 2 zones de stationnement : le Foirail et le parking extérieur de la MSA.

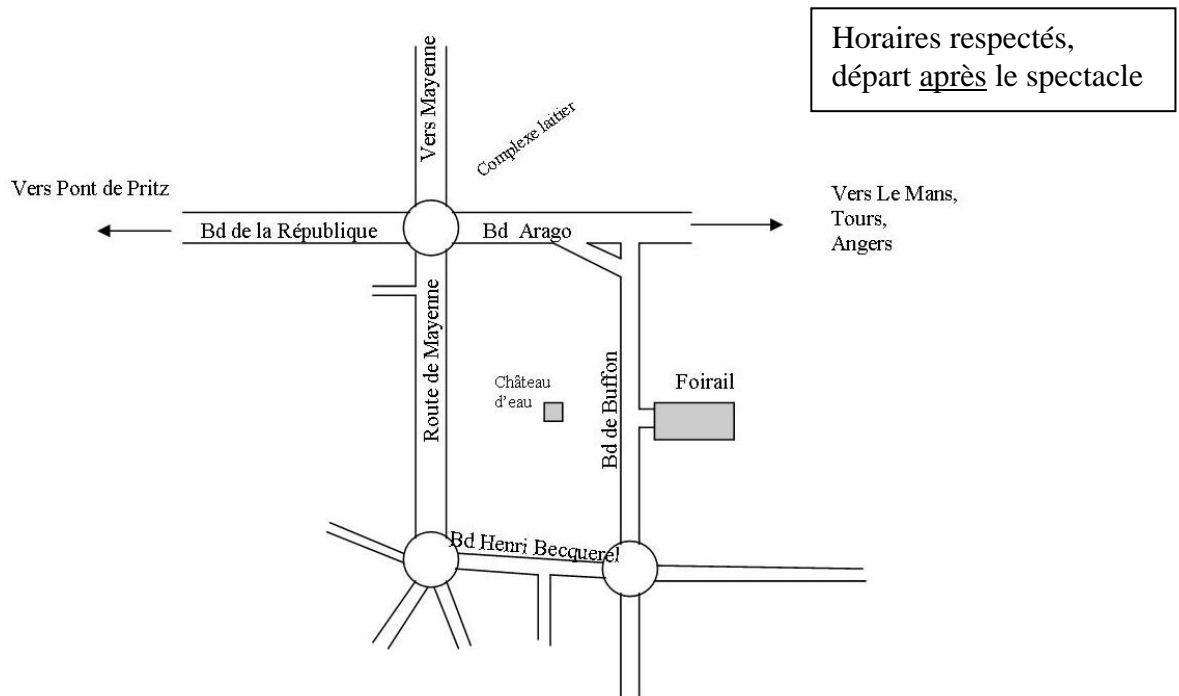
Nous avons besoin de connaître précisément, **pour chaque point de départ choisi**, le nombre de personnes à acheminer vers la salle polyvalente.

Comme les autres années, nous vous encourageons à vous regrouper entre clubs voisins pour faire des voitures complètes (pour limiter le nombre de véhicules sur les parkings).

Pour les clubs du Nord-Mayenne et du Centre-Est : stationnement au Foirail (40, boulevard Buffon à Laval) et **départ des bus devant l'entrée du Foirail**

**à 8h40 précises**

(se méfier des ralentissements au Pont de Pritz pour ceux qui sont concernés).



✂ .....

**Assemblée générale du vendredi 12 avril 2019**  
**Parking FOIRAIL (8h40 le matin, retour à 18h)**

Club ou amicale de : .....

Nombre de voitures : .....

Nombre de personnes (délégués et adhérents présents toute la journée) à prendre le bus : .....

Coupon à retourner **au plus tard le 29 mars 2019.**